

Département technique - Service autorisations

Service.autorisations@steinfort.lu

B.p. 42 L - 8401 Steinfort

Tél. : (+352) 39 93 13 240

# AVIS AU PUBLIC

***N.B. : L'avis au public n'est pas une autorisation de construire.***

Conformément à l'article 5 du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes, il est porté à la connaissance du public que l'administration communale a été saisie d'une demande d'autorisation pour:

## **la construction d'une pergola**

sur les fonds sis 9, A Wonesch à L-8362 Grass et inscrits au cadastre sous le numéro (s) 283/586 de la section D de Grass, Commune de Steinfort.

Toutes les personnes, dont les droits et intérêts peuvent être lésés par la décision à intervenir dans le cadre de la présente demande d'autorisation, peuvent consulter les plans afférents, pour autant qu'ils portent sur l'implantation de la construction, ses parties extérieures et son affectation, à la maison communale aux heures d'ouverture au public ou sur rendez-vous.

Elles sont invitées à adresser, le cas échéant, leurs remarques par écrit au service autorisations endéans un délai de 15 jours à partir de la date d'affichage de la présente.

Affiché le 3 février 2023

Département technique - Service autorisations

